

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE
BEAUHARNOIS.

Rapport des Transactions, &c. de la Société pour l'année passée, présenté, lu, et approuvé, à l'Assemblée Annuelle, tenue le 23 Février, 1854.

La Société a été ré-organisée sous l'Acte 16 Victoria, chap. 18, le 23 de février dernier, et il est maintenant du devoir des Officiers et Directeurs de faire rapport de leurs procédés pour l'année dernière.

En conséquence de diverses circonstances défavorables et du retard dans la transmission de la liste de souscription, la saison était déjà avancée avant que les documents nécessaires pussent être transmis au Bureau d'Agriculture, pour mettre la Société en droit d'obtenir une part dans l'octroi de la législation et de procéder aux affaires. Ils ont néanmoins la satisfaction de dire que la liste de souscription, grâce à la générosité du Seigneur de Beauharnois (qui a contribué pour environ les deux-cinquièmes du montant total,) a été assez remplie pour les mettre en droit de recevoir le maximum de l'octroi de £250, et ils peuvent remarquer ici que leur Société est une de celles en petit nombre, du Bas-Canada qui ont atteint cette position digne d'envie.

Le compte des recettes et des dépenses fait voir comment les fonds de la Société ont été employés. A une assemblée tenue le 9 août, il fut déterminé qu'il y aurait une Montre d'Animaux à Durham, le 22 de septembre, et, voyant l'absolue nécessité de renouveler le blé de semence, d'approprier une partie des fonds de la Société pour en faire venir de la mer Noire. Le Président a correspondu et a eu des entrevues avec plusieurs messieurs sur la question d'importer du blé; mais l'incertitude de pouvoir se le procurer à temps pour les semailles du printemps, par le St. Laurent, et la répugnance des particuliers à en importer, à cause des difficultés qu'on croyait alors devoir s'élever prochainement en Europe, ont fait qu'il n'a pas été possible de faire marché pour en avoir le printemps prochain. Il a néanmoins été pris des mesures pour obtenir d'amples renseignements sur le sujet, pour une autre saison, par l'entremise d'un correspondant d'Odessa, lesquels seront communiqués en temps utile.

Le nombre des personnes présentes à l'Exposition de Durham été plus grand que d'ordinaire. Le concours a été animé, et les chevaux, les jeunes aumailles, les moutons et les porcs ont fait voir beaucoup d'a-

mélioration. Les manufactures domestiques étaient bonnes, et il y avait quelques échantillons d'instrumens aratoires perfectionnés qui faisaient honneur aux expositeurs.

La souscription additionnelle du Seigneur a été donnée par lui à la condition que la Société aurait une exposition dans l'une des Paroisses Canadiennes pour les Cultivateurs Canadiens seulement, et cette exposition a eu lieu le 14 d'octobre. En conséquence d'un temps défavorable, le concours n'a pas été nombreux, et à l'exception de quelques chevaux passablement bons, et de quelques manufactures domestiques, la Montre n'a pas été satisfaisante.

La Montre d'Hiver pour étalons, taureaux, bœufs et moutons engraisés et grain de semence, a eu lieu aujourd'hui à Huntingdon; mais en conséquence du mauvais état du temps et des chemins, le concours n'a pas été nombreux. Les juges se sont néanmoins déclarés satisfaits des échantillons de grains exposés, et ont dit que le peu de bêtes à cornes et de moutons qui avaient été inscrits étaient en très bon état. On recommande que la prochaine exposition soit tenue dans Hemmingsford ou à Russelltown.

Le Société a souscrit pour cinquante exemplaires du *Journal du Cultivateur*; les Officiers et les Directeurs ont entrepris de les faire circuler, et ils se flattent de disséminer par là dans le comté beaucoup de renseignements précieux sur l'agriculture.

N'étant pas en état de faire venir du blé de semence de la mer Noire ou de ses environs, les Directeurs ont résolu d'approprier la balance des fonds de la Société, se montant à soixante-dix livres, courant, à l'achat de blé précocé, du crû du Haut-Canada ou de Massachusetts, ou de quelqu'un des autres Etats de la Nouvelle Angleterse, et ils négocient présentement pour la livraison de grain de cette sorte, au printemps, une maison éminente de Montréal ayant entrepris de fournir des échantillons, et de faire connaître les conditions, sous peu de temps. Une Société d'Agriculture a été en opération dans ce comté pendant les derniers vingt-cinq ans, et les Directeurs n'hésitent pas à dire, avec beaucoup de satisfaction, que ses travaux ont encouragé les fermiers et ont stimulé généralement dans tout département. Le progrès des améliorations agricoles, qui continueront à s'étendre avec les ressources augmentées du cultivateur; ils osent même affirmer que la présente position agricole du leur comté n'est pas inférieure à celle de

tout autre comté situé dans la partie orientale de la province: Ils en sont venus délibérément à conclure que, dorénavant, les fonds de la Société devraient être, en grande partie, employés à l'achat et à l'importation de graines et grains de semence; d'animaux de races améliorées, à l'encouragement à avoir des machines et des instrumens aratoires perfectionnées, à des prix pour fermes bien cultivées et récoltes vertes, et à l'emploi d'engrais préparés scientifiquement.

Les Directeurs expriment la conviction où ils sont que lorsque le Bureau d'Agriculture sera complètement en opération, et que les objets qu'il a en vue seront atteints par la co-operation active des Sociétés de Comté, l'agriculture de la province sera grandement améliorée, et pratiquée sur un plan plus étendu, et d'une manière plus scientifique et plus profitable.

(Signé) J. KEITH, *Président*.
R. H. NORVAL, *Secrétaire-Trés.*
Beauharnois, 23 février, 1854.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE DRUMMOND.

Rapport fait à l'Assemblée Générale du Comté de Drummond, Février, 1854.

La première année de la Société d'Agriculture sous l'acte 16 Vict., chap. 18, étant expirée, il est de devoir de faire un Rapport complet et détaillé de ses procédés. Il peut néanmoins n'être pas contraire à l'esprit du rapport exigé, de faire allusion à l'existence et aux procédés de notre Société d'Agriculture de Comté, avant sa reformation en vertu du présent acte.

La Société d'Agriculture de ce comté a été formée en 1841; et sous différentes fortunes quant à l'appui des fermiers, elle a procédé fermement dans son œuvre, l'amélioration de l'agriculture, et l'introduction d'animaux et de grains supérieurs et d'instrumens perfectionnés.

Nos fermiers ne sont pas et continueront sans doute à n'être pas d'accord, quant à la race des bêtes à cornes qui pourraient être introduites ici avec le plus d'avantage. Celles qui ont été choisies pour cette fin, à la naissance de la Société, étaient de la race d'Ayrshire, et subséquemment de celle de Durham, ou à courtes cornes. La Société a fait venir dans le comté six taureaux de ces races, d'où est venue nécessairement une nombreuse progéniture de races croisées. Les opinions ne sont pas les mêmes, quant à ces croisemens, et à leur adaptation au climat et à la nourriture que nos fermiers